

# Guide de cheminement des étudiant.e.s

## Certificat en justice réparatrice

Faculté de l'apprentissage continu



### Table des matières

1.	Structure du certificat en justice réparatrice : .....	1
2.	Cours obligatoires - Bloc 70 A – Fondements de la JR .....	2
3.	Cours à option Bloc 70B Thématiques connexes et Bloc 70X Cours au choix .....	2
4.	Choix de cours.....	3
5.	Attention aux préalables.....	3
6.	Cheminement à temps plein (avec ou sans trimestre d'été) .....	4
7.	Cheminement à temps partiel (avec ou sans trimestre d'été) .....	4
8.	Vous visez le BACCAP en Études du phénomène criminel ? .....	5
9.	Vous avez déjà suivi un cours du certificat en justice réparatrice? .....	5
10.	Questions à vous poser avant de faire votre choix de cours .....	6
11.	Horaires des cours.....	6
12.	Inscription officielle aux cours .....	6
13.	Équipe du certificat en justice réparatrice : .....	7

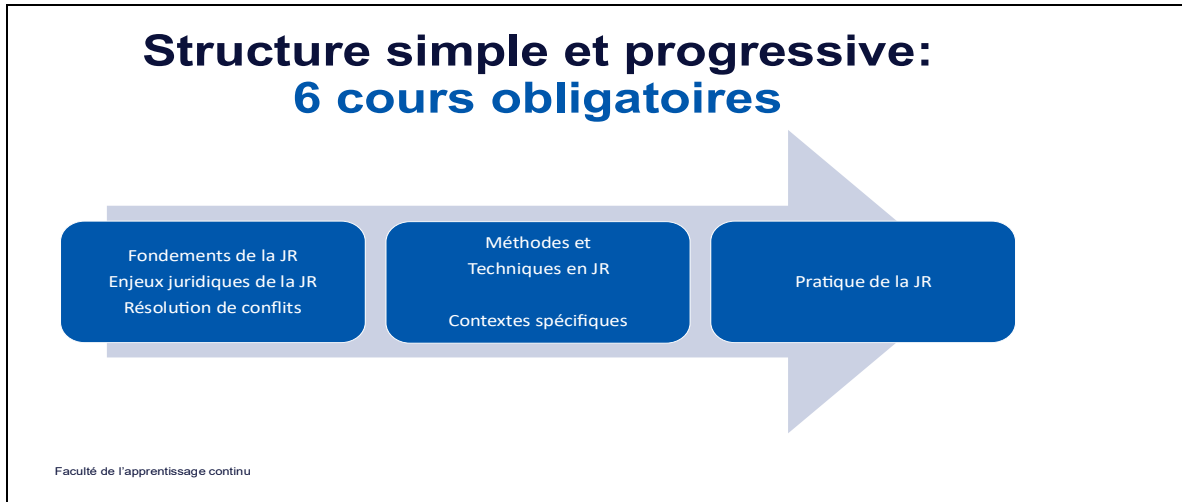
## 1. Structure du certificat en justice réparatrice :

Pour obtenir le certificat en justice réparatrice, vous devez réussir dix (10) cours, dont six (6) cours sont obligatoires.

Voici la structure officielle du programme :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/certificat-en-justice-reparatrice/structure-du-programme/>

## 2. Cours obligatoires - Bloc 70 A – Fondements de la JR



## 3. Cours à option Bloc 70B Thématiques connexes et Bloc 70X Cours au choix

Au certificat en justice réparatrice, vous avez un large choix de cours optionnels. Vous devrez en choisir quatre (4), à moins que vous choisissiez de suivre un cours « au choix » (n'importe quel cours de niveau 1<sup>er</sup> cycle universitaire, même s'il ne fait pas partie de la structure de programme), auquel cas il vous resterait trois (3) options à choisir.

**Thématiques connexes  
4 cours optionnels**

- Groupe et situation d'aide
- Travail en contextes autochtones
- **Victimologie (préalable)**
- Santé mentale et enjeux de l'évaluation
- Relation d'aide en criminologie
- Éval. & intervention auprès des victimes
- La justice pénale et les autochtones
- La délinquance sexuelle
- Jeunes et violence
- L'intervention comm. en psychoéd.
- Intervention en situation de crise
- Intervention communautaire
- Notions sur l'usage et la dépendance
- L'intervenant en contexte de violence
- Violence familiale et conjugale
- Victimisation sexuelle
- Intervention en contexte traumatique
- Profils vulnérables

Faculté de l'apprentissage continu

**Rappel : Si vous n'avez pas déjà suivi le cours CRI1730G - Victimologie, il faudra impérativement le compléter en début de programme, comme cours optionnel**

Astuce : Les cours obligatoires ne seront pas toujours offerts au trimestre d'été, donc privilégier les cours optionnels si vous souhaitez vous avancer l'été.

## 4. Choix de cours

C'est à vous de déterminer combien de cours vous souhaitez suivre par trimestre, en respectant les conditions suivantes :

- Suivre au moins un (1) cours au trimestre d'admission
- Suivre au moins un (1) cours par année
- Compléter les dix (10) cours dans un délai maximal de quatre (4) ans
- Respecter les préalables exigés

## 5. Attention aux préalables

Pour assurer une progression des apprentissages, vous devez d'abord suivre les cours suivants, qui sont préalables aux trois (3) autres cours obligatoires :

- VIO1500 - Fondements de la justice réparatrice
- VIO2015 - Résolution de conflits
- VIO1800 - Enjeux juridiques de la justice réparatrice
- ***CRI1730G - Victimologie devient obligatoire pour tous les étudiants qui ne l'ont pas déjà réussi dans un autre programme.***

Une fois ces cours complétés, vous pourrez suivre les trois (3) cours obligatoires restants.

**Particularité d'horaire:** Les cours VIO2500 - Méthodes et techniques en justice réparatrice et VIO3800 - Pratiques de la justice réparatrice peuvent être suivis au même trimestre, même si le premier est préalable/concomitant au second. C'est pourquoi les deux (2) cours sont offerts de façon intensive, à raison de 6h/semaine, l'un en 1<sup>re</sup> partie du trimestre, l'autre en 2<sup>e</sup> partie (après la semaine de relâche). Pour vous inscrire au cours VIO3800, il vous faudra impérativement avoir déjà suivi ou être inscrit au cours VIO2500.

*\*Voir les cours obligatoires et leurs préalables en annexe.*

## 6. Cheminement à temps plein (avec ou sans trimestre d'été)

Si vous faites quatre (4) ou cinq (5) cours par trimestre<sup>1</sup>, vous êtes considéré à temps plein. Vous pouvez alors choisir quatre (4) ou cinq (5) cours aux trimestres d'automne et d'hiver, sachant que, si vous faites quatre (4) cours aux deux (2) trimestres, il vous en restera deux (2) à compléter l'été suivant.

Voici nos recommandations pour compléter le programme en une année :

	Automne	Hiver	Été *
1	VIO1500 Fondements de la JR	VIO2500 Méthodes et techniques en JR (1 <sup>e</sup> partie du trimestre)	OPTION 3
2	VIO1800 Enjeux juridiques de la JR	VIO2800 Contextes spécifiques en JR	OPTION 4 ou au choix
3	VIO2015 Résolution de conflits	VIO3800 Pratiques de la JR (2 <sup>e</sup> partie du trimestre)	
4	OPTION 1	OPTION 2	
5	OPTION 3	(OPTION 4 ou au choix)	

\*: Le trimestre d'été est suggéré pour ceux qui suivraient 4 cours plutôt que 5 aux trimestres d'automne ou d'hiver.

## 7. Cheminement à temps partiel (avec ou sans trimestre d'été)

Si vous suivez moins de quatre (4) cours par trimestre, vous serez considéré à temps partiel<sup>1</sup>. Bien que la majorité des étudiants à temps partiel complètent le programme en deux (2) ans, il peut s'échelonner sur une plus longue période : c'est à vous de choisir le nombre de cours par trimestre. Voici l'exemple d'un cheminement sur deux (2) ans, avec des cours aux trimestres d'été :

	A1	H1	É1	A2	H2	É2
1	VIO1500 Fondements de la justice réparatrice	VIO2015 Résolution de conflits (ou autre option si déjà fait)	Option	VIO2500 Méthodes et techniques en justice réparatrice	VIO3800 Pratiques de la justice réparatrice	Option
2	CRI1730G Victimologie (ou autre option si déjà fait)	VIO1800 Enjeux juridiques de la JR		VIO2800 Contextes spécifiques de la JR	Option	

<sup>1</sup> Sauf exceptions

## 8. Vous visez le BACCAP en Études du phénomène criminel ?

*Note pour ceux qui visent le BACCAP en Études du phénomène criminel :  
Pour un apprentissage optimal, nous recommandons de commencer par le certificat en  
criminologie et le certificat en victimologie avant le programme en justice réparatrice.*

Si vous souhaitez obtenir un BACCAP en Études du phénomène criminel, il vous faudra compléter des cours spécifiques dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes constitutifs de votre BACCAP

(<https://fac.umontreal.ca/fileadmin/fac/pdf/guide-baccap-epc.pdf>).

Vous pouvez insérer un maximum de deux (2) de ces cours dans votre certificat en justice réparatrice, en tant que cours optionnels :

- CRI1200G La méthodologie en criminologie
- CRI1600G Initiation aux méthodes quantitatives
- CRI3401G Études du phénomène criminel

**Astuce** : Pour vous aider à cheminer dans le BACCAP en Études du phénomène criminel, utilisez la fiche synthèse des trois (3) programmes en Annexe

## 9. Vous avez déjà suivi un cours du certificat en justice réparatrice?

Si vous avez déjà suivi l'un des cours obligatoires du programme, veuillez nous en faire part en écrivant un courriel à [JR-tgde@fac.umontreal.ca](mailto:JR-tgde@fac.umontreal.ca) , afin de le substituer par un autre.<sup>2</sup>

S'il s'agit d'un cours optionnel, choisissez-en simplement un autre à la place.

---

<sup>2</sup> *Exception* : Si vous ne souhaitez PAS utiliser le CJR dans le cadre d'un BACC par cumul de programmes, il se pourrait que nous puissions utiliser ces cours déjà faits à condition de les avoir réussis depuis moins de 10 ans avec une note de C ou supérieure. Auquel cas, communiquez avec nous pour évaluer cette option : [JR-responsable@fac.umontreal.ca](mailto:JR-responsable@fac.umontreal.ca)

## 10. Questions à vous poser avant de faire votre choix de cours

- Avez-vous déjà réussi le cours CRI1730G - Victimologie? Si NON, ajoutez le cours le plus tôt possible dans votre parcours, puisqu'il est préalable au cours VIO2500 - Méthodes et techniques en justice réparatrice.
- Avez-vous déjà réussi le cours VIO2015 - Résolution de conflits ou un autre cours obligatoire en JR? Si OUI, communiquez avec votre TGDE ([JR-TGDE@fac.umontreal.ca](mailto:JR-TGDE@fac.umontreal.ca)) de manière à choisir un cours optionnel de plus pour le remplacer.
- Envisagez-vous d'utiliser le certificat en justice réparatrice dans le cadre du BACCAP en Études du phénomène criminel? Si OUI, s'assurez-vous de prévoir, dans le cheminement, les cours nécessaires (CRI2410G; CRI1200G; CRI1600G et CRI3401G) en fonction d'où vous en êtes dans l'avancement du BACCAP.

Vous avez des doutes, des questionnements et vous voudriez discuter de votre choix de cours avec quelqu'un? N'hésitez pas à nous contacter!

## 11. Horaires des cours

Pour connaître l'offre de cours par trimestre ainsi que les horaires prévus, visitez la page du Certificat en justice réparatrice :

<https://fac.umontreal.ca/programmes/certificats/justice-reparatrice/>

## 12. Inscription officielle aux cours

Une fois vos choix faits, il faut officialiser vos inscriptions, via votre Centre étudiant.

Voici les périodes pour le faire : <https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/inscription/>

Et voici la procédure d'inscription aux cours : <https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire/#s-inscrire>

### 13. Équipe du certificat en justice réparatrice :

**Lynda Lalonde**, Technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE).

À contacter pour l'admission, l'inscription, les formulaires :

[Jr-tgde@fac.umontreal.ca](mailto:Jr-tgde@fac.umontreal.ca)

514.343.6111 poste 2912

**Fabienne Cusson**, Responsable du certificat en criminologie, du BACCAP en Études du phénomène criminel et co-responsable du certificat en justice réparatrice.

À contacter pour vos questions sur le cheminement :

[Jr-responsable@fac.umontreal.ca](mailto:Jr-responsable@fac.umontreal.ca)

514.343.6111 poste 2929



**Isabelle Parent**, Responsable du certificat en victimologie et co-responsable du certificat en justice réparatrice.

À contacter au sujet des chargé.e.s de cours :

[Jr-responsable@fac.umontreal.ca](mailto:Jr-responsable@fac.umontreal.ca)

514.343.6111 poste 15318

**Stéphanie Lemaire**, Technicienne à la coordination du travail de bureau.

À contacter pour les questions relatives aux examens différés et aux accommodements.

[Jr-tctb@fac.umontreal.ca](mailto:Jr-tctb@fac.umontreal.ca)

514.343.6111 poste 2923



## 1. Annexe 1 : COURS OBLIGATOIRES ET LEURS PRÉALABLES

<b>Sigle et titre des cours obligatoires au certificat en justice réparatrice</b>	<b>Cours préalables ou concomitants</b>
VIO1500 - Fondements de la justice réparatrice	Aucun
VIO1800 - Enjeux juridiques de la justice réparatrice	Aucun
VIO2015 - Résolution de conflits	Aucun
VIO2500 - Méthodes et techniques en justice réparatrice	Préalables : CRI1730G ; VIO1500 ; VIO1800 ; VIO2015.
VIO2800 - Contextes spécifiques de la justice réparatrice	Préalables : CRI1730G ; VIO1500 ; VIO1800 ; VIO2015.
VIO3800 - Pratiques de la justice réparatrice	Préalables : CRI1730G ; VIO1500 ; VIO1800 ; VIO2015. Concomitant : VIO2500

**Annexe 2 : Outil d'aide au choix de cours pour un BACCAP en Études du phénomène criminel composé des certificats en criminologie, victimologie et JR**

Certificat en criminologie (F. Cusson)		Certificat en victimologie (I. Parent)		Certificat en justice réparatrice (F. Cusson et I. Parent)	
<b>BLOC A (obligatoire 6 cr.)</b>		<b>BLOC A (obligatoire 12 cr.)</b>		<b>BLOC A (obligatoire 18 cr.)</b>	
CRI1050G Sociocriminologie		CRI1730G Victimologie		VIO1500 Fondements de la JR	
CRI1100G Psychocriminologie		CRI2301G Éval. et intervention victime		VIO1800 Enjeux jur. de la JR	
		VIO2017 Victimes et institutions juridi.		VIO2015 Résol. de conflits	
<b>BLOC B (opt. 0-9 cr.)</b>		VIO3100 Pratiques et milieux victimo.		VIO2500 Métho et tech en JR	
CRI1200G Métho en crimino				VIO2800 Contex. spécif. en JR	
CRI1600G Initi. métho quanti.		<b>BLOC B (opt. 6-12 cr.)</b>		VIO3800 Pratiques de la JR	
CRI3213G Initi. métho quali		CRI3305G Violences criminelles			
CRI3318 Métho quanti.		VIO2009(D) Violence fam. et conjugale		<b>BLOC B (opt. 6-12 cr.)</b>	
		VIO2011D Violence et harcè. Travail		AEG3137 Groupe & aide	
<b>BLOC C (opt. 0-9 cr.)</b>		VIO2012D Violence sexuelle		AUT2500 Travail cont. Autoch	
CRI1151G Justice criminelle 1		VIO2040Z Vio. et rapports intercul.		CRI1730G Victimologie	
CRI1511G Dél et fact crimino		VIO2060D Victimo développementale		CRI2000G Santé mentale	
CRI1730G Victimologie		VIO3020D Profils vu+lnérables		CRI2015G Relation d'aide	
CRI2410G Pénologie				CRI2301G Éval. et interv. Vic.	
CRI3401G Ét. du phénom cri.		<b>BLOC C (opt. 6-12 cr.)</b>		CRI3001 J. pénale & autoch.	
		AEG3137 Groupe et situation d'aide		CRI3810G Dél. sexuelle	
<b>BLOC D (opt. 3-15 cr.)</b>		JES2014Z Intervention jeune suicid...		JES2008 Jeunes et violence	
CRI1401G Milieux de pratique		PSY3012G M et T entrevues		PSE2502 Intervention comm.	
CRI2000G Santé mentale		VIO1000 Intervenant en contexte...		SME3010 Inter en sit. de crise	
CRI2015G Relation d'aide		VIO2015 Résolution de conflits		SVS2378 Intervention com	
CRI2052G Insertion sociale		VIO2016D Inter contexte trauma		TXM1000D Notions dépenda	
CRI2455G Psychopathies		VIO3030 Traumas complexes et TC		VIO1000 Interv en contexte...	
CRI3465G Troubles de la perso		+VIO1500 Fondements de la JR		VIO2009(D) Violence conjug.	
PSY3012G M et T entrevues				VIO2012D Violence sexuelle	
+VIO1500 Fondements de la JR		<b>BLOC D (opt. 0-6 cr.)</b>		VIO2016D I contexte trauma	
		AUT2500 Travail cont. autochtones		VIO3020D Profils vulnérables	
<b>BLOC E (opt. 0-15 cr.)</b>		JES2015Y Jeunes de la rue			
CRI2014G Prob. de criminologie		SVS2378 Intervention communautaire		<b>BLOC C (opt. 0 à 6 cr.)</b>	
CRI3305G Violences crimin.				CRI1200G Métho en crimino	
CRI3341G Drogues et crim.		<b>BLOC E (choix - 0 à 6 cr.)</b>		CRI1600G Ini. métho quanti.	
CRI3420G Femme et crime		CRI1200G Métho en crimino		CRI3401G Ét. phén criminel	
CRI3425G Socio carcérale		CRI1600G Initiation méthodes quant.			
CRI3810G Dél. sexuelle		CRI3401G Études du phén. criminel		<b>BLOC Z (choix - 0 à 3 cr.)</b>	
CRI3900G Justice des mineurs		CRI2410G Pénologie			
GSP2600Z Analyse crimino					
JES2015Z Phén des gangs		<b>BLOC Z (choix - 0 à 3 cr.)</b>			
PPL3040 Com. interculturelle					
SIP1500G Théorie de l'enquête					
SIP3040G Crim. économique					
VIO2009(D) Violence conjugale					
<b>BLOC Z (choix - 0 à 3 cr.)</b>					

Pour chaque programme,  
indiquez les cours  
constitutifs pour avoir une  
vision d'ensemble de votre  
BAC